

RENCONTRE REGIONALE

LE 2 DECEMBRE 2024



L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Une journée co-organisée par :



6MIC - Chemin Aubépin - 13090 Aix-en-Provence

* Le repas du midi n'est pas pris en charge ; restauration rapide sur place possible

La feuille de route de la transformation de l'offre du secteur médico-social et la mise en œuvre des décisions du CIH du 2 décembre 2016 visent à garantir à chaque personne en situation de handicap un accompagnement souple et modulaire dans tous les domaines de sa vie.

Les ESMS doivent se transformer afin d'offrir cette pluralité de parcours et «garantir à chaque personne en situation de handicap la possibilité d'engager un parcours professionnel, qu'elle soit en ESAT, en entreprise adaptée (EA) ou en milieu ordinaire.» (Sophie Cluzel: "un-plan-de-transformation-des-esat-au-benefice-de-tous").

Les acteurs médico-sociaux de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap voient donc leurs missions évoluer. En ce sens, le décret n° 2020-1216 du 2 octobre 2020 relatif aux missions et aux conditions d'organisation et de fonctionnement des établissements et services de pré-orientation et de réadaptation professionnelle pour les personnes handicapées, met l'accent sur les missions et les prestations assurées par les établissements et services médico-sociaux de pré-orientation et de réadaptation professionnelle, **dans une logique de parcours individualisé** s'appuyant notamment sur différents organismes de formation et d'insertion auxquels elles mettent à disposition leur expertise.

Parallèlement, le décret du 13 décembre 2022 relatif aux parcours professionnels et aux droits des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'accompagnement par le travail (ESAT) vise à renforcer **le droit au libre choix de son parcours professionnel**. En outre, les dispositifs d'emploi accompagné développés depuis 2017, deviennent un outil essentiel pour un accompagnement renforcé dans une logique de plateforme (article 52, de la loi du 08 août 2016, dite loi "travail"). Ces plateformes conjuguent un accompagnement médico-social et un accompagnement à visée d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Toutes ces évolutions et ces mesures sont interconnectées et imposent aux structures concernées de **travailler ensemble pour une mise en œuvre effective**. Un nouveau paysage se dessine avec de nouveaux horizons mais aussi de nouvelles formes de coopération.

Dans ce contexte, la direction de l'offre médico-sociale (DOMS) de l'ARS PACA et le CREAI PACA et Corse, coorganisent une journée régionale de rencontre des acteurs médico-sociaux de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

L'objectif est de se rencontrer et échanger autour :

- des missions des ESPO-ESRP,
- de l'évolution en plateforme des dispositifs emploi accompagné,
- de la mise en œuvre du plan de transformation des ESAT.

Au programme : tables rondes et forum régional des initiatives ; venez contribuer et coconstruire les perspectives régionales de ces évolutions.

> INSCRIPTIONS EN LIGNE ICI

Journée gratuite* avec obligation d'inscription & réservée aux professionnels concernés par l'emploi des personnes en situation de handicap : ESAT, DEA, ESRP/ESPO, SIPFP...

* Le repas du midi n'est pas pris en charge ; restauration rapide sur place possible

Contact : CREAI PACA et Corse / 04 96 10 06 60 / contact@creai-pacacorse.com

PROGRAMME

Animation

Adda Abdelli, Auteur & comédien ; Administrateur CREAI PACA et Corse

Co-animation

Pierre Gal, Administrateur CREAI PACA et Corse ; Directeur général, URAPEDA Sud

8h45-9h15 : Accueil des participants - café et émargement

9h00 -12h30 > Quels acteurs autour de l'insertion professionnelles des personnes en situation de handicap ?

9h15-9h20 : Ouverture de la journée et présentation du programme.

Cloé Briard, Chargée de mise en œuvre de l'offre médico-sociale, Département ph-pds, Direction de l'offre médico-sociale, ARS PACA

9h20-9h35 : Transformation de l'offre et insertion professionnelle

Jérôme Bégarie, Directeur, CREAI PACA et Corse

9h40-10h45 : Mon projet, mon parcours : quels choix, quels droits ?

Personnes concernées :

Alexandre Cavina, Membre du CA, Association Trisomie 21 France ; Auto représentant « Ma parole compte »

Mohammed Boutitaou, Auto-entrepreneur, Fella Phone Academy

Représentants institutionnels :

Yorick Pedersen, Directeur Général, CFEA

Laurence Rambour, Directrice générale, FAGERH

Philippe Niogret, Délégué régional et membre du bureau national, ANDICAT

10h45 - 11h00 : Pause

11h00 - 12h15 : Table ronde - Insertion professionnelle- quels parcours, quelles articulations ?

Georges-Eric Martinaux, Délégué régional CHEOPS, réseau des CAP EMPLOI

Alexandra Maillis, Chargée de mission partenariats, France Travail

Alexis Turpin, Délégué régional, AGEFIPH PACA et Corse

Thierry Allemand, Directeur territorial handicap, FIPHFP PACA Corse

12h30 - 13h30 : Déjeuner sur place (restauration snack à la charge des participants)

13h30 - 15h30 : Forum des Initiatives régionales

15h30 : Conclusion de la journée

Jérôme Bégarie, Directeur, CREAI PACA et Corse

> INSCRIPTIONS EN LIGNE ICI